

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) – CQP EMPLOYE D'ETAGE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 3

Durée	Jusqu'à 24 heures d'accompagnement A définir selon positionnement		Tarif	Individuel : 1500€ HT /pers (parcours 24h) INTRA : nous contacter Frais de certification inclus
Public visé	Toute personne souhaitant valider ses acquis d'expérience et obtenir son certificat de qualification professionnelle de niveau 3 (CQP) Employé d'étage		Pré- requis	Le candidat doit être capable de lire et comprendre des écrits simples, rédiger des informations élémentaires, effectuer des calculs et conversions de base, et s'exprimer clairement en français au sein d'un collectif de travail. Un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée (en continu ou non)
Lieu	☑ ASFOREST☐ en entreprise	□ en ligne □ mixte	Dates	Nous contacter

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cet accompagnement, vous pourrez compléter les dossiers de VAE démontrant les savoir, savoir-faire, aptitudes et compétences à prouver faire reconnaître votre expérience, évoluer professionnellement, ou encore changer d'emploi.

Vous pourrez enfin prétendre à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle Employé d'étages, reconnu par la branche professionnelle du secteur HCR (RNCP 37861 - CQP Employé d'étage - CERTIDEV - enregistrée le 19-07-2023).

CONTENU DU PROGRAMME

Vérification de l'éligibilité :

- Lors d'un premier entretien, le conseiller s'assure que le candidat répond bien aux critères d'éligibilité à la VAE (postes occupés dans le domaine, années d'expérience, adéquation entre le projet professionnel et la certification visée). Un test de positionnement permet d'évaluer les connaissances et compétences, et ainsi définir le nombre d'heures de l'accompagnement (jusqu'à 24 heures).
- Pour faire sa demande de recevabilité à la VAE, le candidat doit compléter le formulaire cerfa n°12818*02 et réunir les documents demandés (curriculum vitae, justificatifs des activités déclarées dans le formulaire, justificatifs de la dernière certification obtenue et des formations suivies en relation avec la certification visée ou pouvant justifier d'un niveau de formation). Le dossier est à envoyer à l'organisme certificateur (CERTIDEV) qui dispose de 2 mois à compter de la date de réception du dossier pour rendre sa décision.
- En parallèle, le candidat peut monter un dossier de financement (grâce à son Compte Personnel de Formation ou via le Plan de développement des compétences avec l'accord de l'employeur si accompagnement sur temps de travail).

Accompagnement vers la certification : L'accompagnateur à la VAE prend contact avec le candidat et planifie les heures d'accompagnement convenues. Au cours de ce suivi et avec l'aide de l'accompagnateur, le candidat est amené à planifier son travail personnel pour la rédaction du dossier de validation.

- Module 1- Partie administrative (2 heures) : informations relatives à l'expérience et à la formation et positionnement préalable sur l'ensemble du référentiel
- Module 2- Assurer le service du petit déjeuner en salle ou dans la chambre (10 heures)
- Module 3- Réaliser l'entretien des chambres et des locaux de l'établissement (10 heures)
- Module 4- Jury d'évaluation (2 heures) et clôture du dossier d'accompagnement



TOURISME / HOTELS / RESTAURANTS / CAFES / TRAITEURS / RETAIL





Le nombre d'heures est donc donné à titre indicatif – il pourra être revu en fonction notamment des tests de positionnement dans une logique d'individualisation des parcours.

En présentiel, des temps de pauses réguliers entre les séquences et suivant les activités pédagogiques favorisent la récupération mentale des participants, leur assimilation des connaissances et compétences, les interactions sociales entre les participants, et l'amélioration de leur performance en restant alertes et engagés tout au long de la formation.

BLOCS DE COMPETENCES

Le parcours de formation permet d'acquérir les compétences attendues dans le référentiel de compétences constitutif du CQP. Ces compétences sont regroupées en blocs de compétences. Elles seront évaluées tout au long de la formation suivant le référentiel de certification, en vue de la préparation de l'évaluation finale et de l'obtention du CQP.

- Bloc 1 : Assurer le service du petit déjeuner en salle ou dans la chambre
- Bloc 2 : Réaliser l'entretien des chambres et des locaux de l'établissement

Chaque bloc de compétences de la certification est évalué de manière autonome et la certification est réputée acquise dès lors que le candidat a validé les deux blocs de la certification.

A l'issue de l'accompagnement, le dossier du candidat est déposé auprès de l'organisme certificateur. Il est étudié par la commission paritaire du certificateur qui, en fonction des résultats, valide l'obtention du CQP dans son intégralité, ou sanctionne d'une attestation de blocs de compétences le cas échéant.

Depuis 2018, 6 candidats ont été accompagnés, tous ont été présentés à l'examen. 100% des candidats accompagnés ont obtenu leur certification totale via la VAE et sont en poste au moment de sa délivrance. En formation continue, en 2024, ASFOREST a présenté 55 candidats, soit un taux de présentation à l'examen de 83%. 93% d'entre eux ont reçu une certification : 78% ont obtenu leur CQP Employé d'étage et 15% un bloc de compétences.

Parcours professionnels - Plusieurs types d'évolution sont envisageables :

- → En continuant d'exercer le même métier : la diversité des entreprises du secteur (taille, catégorie, localisation géographique,...) offre de très nombreuses possibilités aussi bien en France qu'à l'étranger.
- → En exerçant le même métier mais dans un contexte différent : structure collective ou hôtelière.
- → Au sein du secteur en se dirigeant vers un autre métier : gouvernant d'hôtel par exemple.
- → A l'extérieur du secteur en changeant de métier : les savoir-faire et compétences développés par le réceptionniste peuvent être réinvestis dans de nombreux métiers, notamment dans le domaine des services à la personne.

En 2022, le certificateur affichait 151 certifiés, dont 0 VAE (ingénierie en refonte), avec un taux d'insertion global à 6 mois de 66% et un taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois de 63%.

METHODES MOBILISEES

- Utilisation de méthodes pédagogiques expositives, interrogatives et actives variées qui permettent d'enrichir l'expérience d'apprentissage, rendant la formation efficace et agréable pour les participants (engagement, adaptation aux différents styles d'apprentissage, stimulation de la créativité, réduction de la fatigue cognitive, acquisition, développement et actualisation des connaissances et compétences...) : apports théoriques, travaux de groupe, études de cas, jeux de rôle, ateliers pratiques, discussions dirigées, apprentissage par projet, démonstrations, brainstorming, feedback, évaluations...
- Supports et ressources pédagogiques qui permettent de créer des environnements d'apprentissage riches et variés répondant aux besoins et aux préférences des participants : présentation, tableau blanc, affiches, graphiques, fiches de travail, brochures, articles, études de cas, jeux éducatifs, parc informatique avec les licences logiciels nécessaires, sondages, quiz, vidéo tutoriel, écran de projection, applications web, plateforme en ligne...
- Accompagnement et assistance pédagogiques permettant de structurer l'apprentissage et de le rendre interactif et soutenant, grâce à l'animation de l'ensemble des séquences par un formateur référent : accueil en formation, introduction, suivi individualisé, adaptation aux besoins, encadrement du groupe, encouragement, gestion du stress, utilisation de ressources pédagogiques, activités pratiques, évaluations, feedback, suivi post-formation...



MODALITES TECHNIQUES ET D'ACCES

- Accès à la formation: Les participants peuvent s'inscrire auprès de nos équipes dans la limite des places disponibles jusqu'à la veille de la formation; l'employeur doit néanmoins tenir compte des délais imposés par un tiers payeur le cas échéant. L'assistance technique et administrative en amont et au démarrage de la formation est assurée par notre équipe administrative et de coordination (convention, convocation, règlement intérieur, accueil physique...). Elle reste également disponible à tout moment et post-formation par mail et téléphone pour assurer le suivi de l'exécution (attestation, facturation, réclamations...). Si l'aide n'est pas immédiate, une réponse est apportée dans les 48h ouvrées.
- Lieu, équipements et matériel: Les espaces de formation ASFOREST, entièrement équipés (écrans, tableaux blancs, parc informatique, accès internet, chambre d'application...), sont aménagés pour favoriser l'interaction et le confort des participants, dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. En matière d'accessibilité plus précisément, nous invitons tous les participants à nous faire part de toute demande d'adaptation afin que nous puissions y répondre en amont de l'entrée en formation. Si la formation se déroule en dehors du centre de formation (dans l'entreprise par exemple), l'employeur s'engage à mettre à disposition de ses salariés tous les moyens nécessaires pour suivre sa formation dans les bonnes conditions.

MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Evaluations pédagogiques : Les coûts des évaluations et de certification sont inclus dans le coût global du parcours.

- Test de positionnement : évaluation des connaissances et compétences en amont de la formation. Suivant l'ingénierie prévue par le certificateur CERTIDEV, une grille d'évaluation construite sur la base des capacités attendues dans les blocs de compétences pour l'obtention du CQP et un entretien permettent d'établir un positionnement préalable par rapport au référentiel de certification, d'ajuster et individualiser le parcours d'accompagnement, notamment le nombre d'heure de chaque module.
- Evaluation continue : à la fin de chaque séquence pour validation des modules et/ou suivi et accompagnement individualisé pour l'acquisition des connaissances ou compétences non maitrisées. La progression pédagogique s'apprécie notamment au regard de la complétude du livret VAE.
- Evaluation finale certificative : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours. Suivant l'ingénierie prévue par le certificateur CERTIDEV, l'évaluation finale des compétences est réalisée par la commission d'évaluation composée d'un évaluateur pédagogique et d'un expert professionnel qui étudie le livret VAE complété, s'entretient avec le candidat et évalue l'ensemble des compétences du référentiel de certification.

Suivi post-formation:

- Le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation et sur demande employeur un relevé de présence peut également être établi.
- Enquête de satisfaction auprès des participants (à chaud à l'issue de la formation et à froid 3 mois après la fin de la formation) et auprès des employeurs permettant de mesurer la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs.
- Le dossier candidat est transmis à la commission paritaire du certificateur qui, suivant son calendrier, valide l'obtention du CQP, ou d'une attestation de blocs de compétences le cas échéant.

mise à jour : 18/06/2025

